

PEYRIAC-MINERVOIS

#16 BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

www.peyriac-minervois.fr



ÉDITO

Comme je vous l'ai annoncé lors de la cérémonie des vœux, nous allons très prochainement mutualiser l'emploi d'un agent de police municipale avec les communes avoisinantes.

Son rôle ? : Faire respecter les arrêtés pris par la municipalité et notamment ceux concernant les stationnements abusifs des véhicules pour une durée supérieure à sept jours consécutifs. En effet, la voie publique doit pouvoir être utilisée par tous et ne pas devenir le garage particulier de certains.

Autres problèmes récurrents, la divagation des animaux, les décharges sauvages, les dépôts de déchets en vrac sur les voies et espaces publics, les nuisances sonores, les manquements aux règles d'urbanisme, ...

Chers Peyriacois, je vous remercie par avance des gestes que vous voudrez bien accomplir pour maintenir la propreté et le bien être dans notre village.

Ensemble, préservons notre espace de vie.

Denise Gils, Maire

VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ



Mardi 9 janvier, madame Le Maire et son conseil municipal ont convié la population à la cérémonie des vœux à l'occasion de la nouvelle année 2018. Le premier magistrat, après avoir remercié les personnes qui œuvrent à l'animation, au développement et à la sécurité du village, a souhaité « *que l'année 2018 soit plus sereine et qu'il règne dans Peyriac un climat convivial, fraternel et d'entraide* ». Un diaporama présentant les photos des travaux, avant et après réalisation, a illustré son discours.

Les jeunes conseillers, après une brève présentation individuelle, l'ont imitée en détaillant leurs projets pour leurs deux années de mandat à venir. Un cocktail dinatoire a clôturé cette manifestation.



REPAS DES SENIORS

Le samedi 27 janvier, suivant notre coutume depuis le début du mandat, un repas gourmand animé par l'accordéon de « Tadek Music » a été servi par les élus dans le foyer municipal, aux seniors qui ont répondu favorablement à notre invitation. Ces agappes ont été suivies d'un bal qui a permis à beaucoup de jambes de se « dérouiller ».

Pose musicale inattendue et fort appréciée par tous : l'intervention de certains membres du C.M.J. (Conseil Municipal des Jeunes) qui sont venus interpréter des chants de Noël. « *Rendez-vous a déjà été pris pour l'année prochaine.* »



VIE MUNICIPALE

COMMISSION ECOLE



La Commission Européenne adopte une stratégie à destination des écoles concernant le problème de santé lié à la mal nutrition, à la surcharge pondérale et à l'obésité.

A notre tour, nous nous sommes penchés depuis 2015 sur la consommation de fruits et légumes chez les enfants. Pour l'année scolaire 2016/2017, nous avons distribué un fruit de saison tous les vendredis aux élèves de notre école primaire. Profitant du financement total par l'Union Européenne et avec le soutien des enseignants et des ATSEMS, nous distribuons maintenant, 2 fois par semaine, des fruits frais, des fruits secs, du jus de fruit ou certains légumes.

DISTRIBUTION DES DICTIONNAIRES A L'ECOLE PRIMAIRE



Comme chaque année, la Municipalité a remis aux élèves de CM2 un dictionnaire de la langue française « Le Robert illustré », et un livre de grammaire anglaise destinés à les accompagner au cours de leurs études secondaires.



A cette occasion, Madame le Maire a offert personnellement aux élèves de CM1 l'ouvrage de la « République ».

PREVENTION DES INONDATIONS

Le Syndicat Aude Centre (nouvelle structure incluant le SIAHBAD) applique la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) depuis le 1^{er} janvier 2018.

Une de ces compétences est l'entretien, ponctuel, des berges de l'Argent Double après des événements exceptionnels (vents violents, crues) qui peuvent entraîner la chute d'arbres dans la rivière provoquant des embâcles.

Ainsi, une équipe de bûcherons est récemment intervenue. Le bois coupé, stocké sur la berge, **appartient donc au propriétaire riverain.**

WC PUBLIC

A cause de l'incivilité et du comportement exécrable de certaines personnes, nous avons été dans l'obligation de fermer temporairement les WC publics de la Place de la Libération.



Aux dernières nouvelles, ces « fauteurs de trouble » déplaceraient leurs exactions dans un autre lieu tout proche. Une surveillance particulière va être exercée et les contrevenants, s'ils sont connus, seront poursuivis.

PANNEAUX D'AFFICHAGE



Depuis début janvier, en plus du panneau d'affichage sur la façade de la mairie destiné maintenant aux seules informations officielles et communales, un deuxième panneau a été installé, côté agence postale, rue Le Coin, pour toutes les annonces des associations et autres.

LAMPADAIRES

Dans la continuité des travaux de la rue du stade au chemin de Mengaud, l'entreprise ROBERT, mandatée par le SYADEN (SYndicat Audois d'ENergies) a installé les nouveaux lampadaires LED. Les anciens poteaux bétons seront enlevés très prochainement.



RAPPEL

Nous vous rappelons que depuis le 1^{er} janvier les règles de priorité sur la commune ont été modifiées sur la RD11 (axe Carcas-



sonne/ Rieux) et la RD35 (Laure/Trausse : **PRIORITÉ À DROITE**

L'avenue ayant été aménagée avec des plateaux surélevés dans le but de ralentir la circulation et de sécuriser les abords de l'école, les zones devant l'école, l'arrêt de bus et à proximité des Bains de Minerve sont des tronçons limités à 30 km/h, et sur ces parties : **LE PIETON EST PRIORITAIRE.**



ÉCHOS DES ASSOCIATIONS

La municipalité soutient les associations et remercie ces bénévoles qui prennent de leur temps libre pour s'occuper des autres et de la vie du village.

Rappel : Afin d'obtenir le versement de la subvention qui leur a été attribuée, les associations doivent impérativement nous remettre leur bilan 2017.

CRAPAM (Circuit Rustique d'Activités Physiques Aménagé du Minervois)

Le lundi 19 février s'est tenue une réunion dans les locaux de la Maison des Associations afin de réhabiliter ce parcours. Une douzaine de personnes étaient présentes et il a été décidé de réactiver l'association.

Un nouveau bureau a été constitué : Président Bernard Gils, trésorière Fabienne de Boeck, secrétaire Danièle Storaï.

La première demi-journée de travail pour commencer à nettoyer le site a eu lieu le mercredi 28 mars.

Si vous êtes intéressés à devenir membre et participer aux futures journées, veuillez vous rapprocher des personnes du bureau.

PETIT À PETIT

L'association propose diverses actions aux familles notamment le Lieu d'Accueil Enfant Parent pour les enfants de 0 à 6 ans.

Retrouvez-nous les mardis 3 et 17 avril, 15 et 29 mai, 12 juin de 8h30 à 12h30 au foyer municipal et le 26 juin même horaire à la salle du conseil municipal à la mairie. Pour plus de renseignements rdv sur le blog : petitapetit.midiblogs.com ou contactez-nous au 04 68 70 38 87

AICA PEYRIAC/RIEUX

L'ACCA de Peyriac informe ses chasseurs que la feuille de prélèvement doit être remise en mairie ou au président de l'association Claude Barthe, 9 chemin des Pèlerins et le carnet de prélèvement envoyé à la FDC 11 Badens.

La prolifération du renard est importante ; en plus des dégâts dans les poulaillers, il peut transmettre à l'humain l'Echinococcose (maladie du foie) par ses excréments sur les baies, asperges sauvages, légumes de nos potagers...

IMPORTANT : La saison de piégeage a débuté.

Les piégeurs agréés de l'ACCA travaillent à la régulation des animaux classés nuisibles. Cette action se fait essentiellement par piégeage.

Nous vous demandons de respecter leur travail et les panneaux.

Rappel : Tout animal est en état de divagation lorsqu'il se trouve hors de la propriété de son maître ou de son responsable, et hors de la surveillance, du contrôle ou de la direction de ceux-ci.

La divagation d'animaux est strictement interdite sur tout notre territoire, qu'ils soient chat, chien ou autres.

CLUB BOULISTE

Après avoir joyeusement débuté l'année par un réveillon très animé, notre saison a débuté le 2 avril avec sa traditionnelle omelette pascale.



Reprise sportive. Dès cette date, les aficionados ont repris leurs habitudes au boulodrome avec, tous les après-midi, des parties acharnées. Prix de la licence : 35€ (comprenant l'adhésion annuelle au club), carte de membre : 10€. Pour renouveler l'une ou l'autre, s'adresser au président Robert Perrutel.

Concours villageois

Programmés tous les vendredis du 1^{er} juin au 24 août, leurs modalités restent identiques : doublette formée, inscription 5€ par joueur à partir de 20h, début des parties à 21h. Possibilité de petite restauration sur place (frites, grillades, sandwiches, glaces). La saison s'achèvera par une fête fixée au samedi 1^{er} septembre.

Terrains couverts. Nous nous félicitons de l'écoute de la municipalité qui a retenu notre projet pour l'étude d'un « boulodrome couvert » (préau). Le club y participerait financièrement.

AMICALE DES DONNEURS DE SANG PEYRIAC / RIEUX

Le nombre de donneurs reste toujours stable (70 de moyenne en 2017).

Les collectes de 2018 auront lieu les lundis 25/06, 24/09 et 17/12. Nous améliorerons les publications précédant les collectes grâce à de nouveaux matériels. (Mâts publicitaires et flèches rouges).

Les collations, après dons, seront toujours assurées par les commerçants des deux communes (charcuterie et pâtisserie)



Nous attendons l'acceptation des directrices des écoles primaires de Rieux et Peyriac (sections CM1 et CM2) pour organiser, la semaine précédant la collecte du 25 juin, une intervention de la chargée de communication de l'EFS pour sensibiliser les enfants à l'importance de ce geste vital.

L'ÂGE HEUREUX

– Samedi 28 avril, grand repas dansant avec Guy Lacroux, au Foyer Municipal à 12 h.

– Lundi 11 juin, journée Pro Confort France

– Jeudi 21 juin, repas froid avec loto suivi d'un goûter pour terminer la saison.

Rappel : Goûter-loto tous les troisièmes jeudis du mois sauf en mai. (décalé au quatrième jeudi soit le 24 mai)

AMICALE LAÏQUE

Manifestations du second trimestre :

– Samedi 14 avril à 20h30 au foyer municipal, démonstration de danses par Alain et Nathalie de l'école ARTISTHEA et duo musical, suivi d'une soirée dansante. Entrée 12 € et 10 € pour les amicalistes. Réservation conseillée au 06 98 69 67 00.

– Samedi 2 juin à 20h30 au foyer, spectacle lyrique opéra-comédies musicales avec :

– La Fédération à Cœur Joie avec la chorale Trioline de Narbonne et Encaterello d'Uzes,

– L'Ensemble vocal Chants Mêlés de Carcassonne.

Tarif : 10 € et 8 € pour les amicalistes

– Samedi 16 juin à partir de 17h au foyer, fête de l'Amicale Laïque.

Concert de la chorale de l'Amicale, piano et guitare par les élèves de Laetitia Jollet et Gilles Bareil, démonstrations de danse en ligne, danses par Alain et Nathalie, stand de vente de tricots, etc.

Apéritif offert suivi d'un repas (17 € et 15 € amicalistes)

Soirée dansante animée par le duo INDIGOK

– Vendredi 29 juin à 21h au foyer, soirée théâtre avec la Tripe du Veau. Entrée libre. Vente du programme.

ECOLE DE MUSIQUE

Spectacle de fin d'année de l'école de musique « music'anim de Rieux-Peyriac », le mardi 26 juin à 20h30 au Foyer Municipal. Entrée gratuite. Renseignements au 06 32 69 82 08.



VIE LOCALE

BIENVENUE À NOTRE NOUVEAU GARAGISTE : GARAGE PIRES

Depuis le début de l'année, la famille Lefrancq a passé les



commandes du garage mécanique ABL à M. et Mme Carlos Pires, originaires de Puichéric. Carlos est déjà connu des clients du garage pour y avoir exercé avec talent en tant que mécanicien.

La « partie agricole et ferronnerie » est conservée par Arnaud Lefrancq (derrière le garage mécanique).

SERVICE JURIDIQUE



Nouvellement installée sur notre commune, Maître Laëtitia Fouquenet, avocat, vous reçoit tous les vendredis sur rendez-vous uniquement dans le local du Centre de Gestion, (derrière le Trésor Public), dans un bureau jouxtant celui de Maître Bayle. Vous pouvez la joindre au : 04 68 77 96 63.

UN RELAIS POUR LES PETITS PRODUCTEURS

Véronika Papineschi vous propose ses services de caviste en direct des petits producteurs. Vous pouvez la joindre au 06 73 53 33 43, chez elle : 6 de rue Jean Jaurès ou sur veropap@orange.fr



DU CÔTÉ DE L'ÉCOLE

Cette année, les élèves de CM2 participent à un concours de calcul mental, rapide et réfléchi, en partenariat avec les classes de 6^e du collège de Rieux-Minervois.

Le principe est de résoudre une série de 28 calculs en 7 minutes, sans autre aide que son cerveau et son stylo.

Après de nombreux entraînements, une demi-finale a été réalisée en classe, et deux élèves ont été sélectionnés pour représenter l'école

lors de la finale qui se déroulera le mercredi 4 avril à Narbonne. Bonne chance à eux !

Mardi 15 mai, l'association des parents d'élèves « Les P'tits Bouts de Peyriac » et les enseignants organisent un marché aux fleurs à l'école, de 11h à 18h.

Toute la population du village est invitée. Les bénéfices de ces ventes seront reversés à l'école et utilisés pour financer la sortie de fin d'année. Venez nombreux !

AGENCE POSTALE COMMUNALE



Modification exceptionnelle des horaires suite aux congés :

– Du lundi 23 avril au vendredi 27 avril ouverture de 14h à 17h, fermé le matin.

NOUVELLES MODALITÉS DE DÉLIVRANCE DES CARTES D'IDENTITÉ ET PASSEPORTS

- soit retirer un Cerfa en Mairie, à compléter
- soit effectuer une pré-demande en ligne sur ce site : predemande-cni-ants.gouv.fr

Un numéro de dossier sera attribué. Se munir de justificatifs :

- deux photos
- ancienne CNI ou déclaration de perte ou de vol (dans ce cas, prévoir 25 euros de timbres fiscaux)
- preuve de domicile de moins d'un an – Acte de naissance si 1^{ère} demande.

Tous les justificatifs doivent être fournis en originaux, + copies. Pour les mineurs dont les parents ne sont pas mariés, autorisation écrite de l'un des deux parents + CNI.

Prendre obligatoirement rendez-vous :

- soit en Mairie Carcassonne au 04 68 77 71 28
- soit à la Police Municipale de Lézignan au 04 68 27 00 05

Dans tous les cas, les démarches ne peuvent être effectuées par une tierce personne. Il est nécessaire que le demandeur se présente aux services administratifs de la Mairie pour la prise d'empreintes digitales.

DÉLIVRANCE OU RENOUVELLEMENT DU PERMIS DE CONDUIRE

Depuis le mois de novembre 2017, les démarches concernant les cartes grises et permis de conduire se font, :

- soit en ligne, sur le site <https://ants.gouv.fr>
- soit dans un garage automobile habilité pour effectuer la démarche pour l'utilisateur (service payant). Pour tout renseignement complémentaire, consulter le site : servicepublic.fr

DÉCÈS

DREUILLE René, Louis	02/04/2017
MOOCK Albertine, Suzanne Épouse FUSINATO	09/01/2017
BLOTIÈRE Jean, Robert, Maurice	04/06/2017
MOUTON Mireille, Thérèse, Olga Épouse BLOTIÈRE	04/06/2017
MONIER Marie-Jeanne, Antoinette Veuve GILS	29/12/2017

TRANSCRIPTIONS DE DÉCÈS

BOURREL Georges	18/09/2017
BÉTOR André, Marius	19/03/2017
BÈZES Guy, Joseph	09/11/2017
BUCHÉ Jean	02/01/2017
ESPALLAC Antoinette, Marie, Rose Vve GILS	02/07/2017

MARIAGES

MANIGART Dominique et LAMY Sabine, Danielle	22/07/2017
POUDOU Richard et ESTRIPEAU Sèverine, Lucienne	15/07/2017
VERDU Lionel et SAUTEZ Stéphanie	17/06/2017

AVIS DE NAISSANCES HORS COMMUNE

AZEMA Thomas	06/01/2017
BONINI Anna	27/12/2017
DIA Ramatoulaye, Marianne	28/09/2017
ICARD Clara, Rose	10/10/2017
IZARD Jules	15/12/2017
KRIMM Sacha	29/07/2017
LAFON Maria, Isabelle, Tatiana	29/10/2017
LEFRANCQ Jade, Louna, Cathy	23/04/2017
LEGRAIN Tess	06/04/2017
LENOIR Valentin, Didier, Jean	11/10/2017
LOMBARD Autumn, Ambre, Emeraud	16/08/2017

ÉTAT CIVIL